



# FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL



## Procès-Verbal 04.2020

### OBJET : Règlements Jeunes Régionaux

L'an deux mil vingt et le mardi quatorze du mois d'avril.

Après examen des différentes propositions de règlement des championnats jeunes, la CFJeunes remarque des différences d'orientations selon les régions.

En voici le détail :

#### **1. Les ligues ayant communiquées leurs règlements jeunes**

Il est à noter qu'aucune ligue n'a respecté la **règle 9.02.02** qui précise : « *Le dépôt de la demande d'homologation doit parvenir à la C.N.S.B ou à la C.F Jeunes selon la catégorie concernée au plus tard le 15 décembre de l'année précédant la compétition, le cachet de la poste faisant foi.* »

- 3 ligues proposent des règlements conformes, cohérentes aux RGEs et aux Annexes respectives après quelques modifications mineures qu'elles devront faire pour homologation. C'est le cas des ligues suivantes :
  - OCCITANIE
  - AUVERGNE RHÔNE-ALPES
  - NORMANDIE
  
- 3 ligues proposent des règlements non conformes aux RGEs et aux Annexes respectives. Il en ressort néanmoins une cohérence liée au contexte local et basée sur le développement de la pratique.
  - GRAND EST
  - PACA
  - NOUVELLE AQUITAINE
  
- 1 ligue propose un règlement non conforme aux RGEs et aux Annexes respectives. Une demande de dérogation a été adressée à monsieur Didier SEMINET, Président de la FFBS.
  - IDF

## **2. Les ligues n'ayant pas communiquées leurs règlements jeunes**

- BRETAGNE
- HAUT DE FRANCE

## **3. Les ligues n'ayant pas de championnat régional jeunes**

- BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- CENTRE VAL DE LOIRE
- PAYS DE LA LOIRE

## **4. Bilan**

Comme 2019, l'année 2020 propose 9 régions pratiquant le baseball jeunes.

7 ligues sur 9 ont envoyé leurs règlements régionaux.

3 ligues proposent du baseball jeunes dans leur région mais pas de championnat officiel.

Une fois les modifications faites, la CFJeunes donne un avis favorable aux règlements jeunes OCCITANIE, AUVERGNE RHÔNE-ALPES, NORMANDIE, GRAND EST et PACA.

Une réserve est émise pour la NOUVELLE AQUITAINE concernant le choix de la balle 9 pouces en catégorie 12U. Ce choix n'est pas conforme aux balles officielles ainsi qu'aux recommandations de la Direction Technique Nationale soutenue par la CFJeunes.

Concernant l'IDF, les éléments sont reportés dans le PV 03.20 de la CFJeunes. La demande de dérogation de l'IDF intervient après la décision du Comité Directeur du 19 octobre 2019 qui demande de respecter les spécifications liées au type et à la taille de balle pour toutes les rencontres officielles jeunes.

La CFJeunes soutient la décision du Comité Directeur et ne peut de fait que donner un avis défavorable à la demande de dérogation.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal par monsieur Vincent BIDAUT et soumis à validation par l'ensemble des membres de la CFJeunes.

**Pour la Commission Fédérale Jeunes**

**Vincent BIDAUT, Président**